



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 8 février, à 18 h 30, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Monsieur Hubert Corriveau	Parent
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Laurie Fradette	Parent
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Madame Karine Limoges	Enseignante substitut
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut
Madame Valérie Vincent	Technicienne au service de garde

ABSENCE :

Madame Annie Arpin	Enseignante
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Marie-Eve Jalbert	Parent
Monsieur François Martin	Parent substitut

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Caroline Caralexidis	Parent
Monsieur Luc Laforge	Membre de la communauté
Madame Phuong-Trang Mach	Parent

I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Gwendoline Coquet fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Annick Bernier, secondée par Josée-Anne Larose, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants au varia :

8.1 Circulation autour de l'école

8.2 Gestion des risques

CÉ-23-24-19 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adopter le procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2023

Il est proposé par Josée-Anne Larose, secondée par Cindy Villeneuve-Asselin, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 7 décembre en modifiant le lieu de la rencontre. Il faudra lire « à la salle polyvalente » au lieu de « au salon de personnel ».

CÉ-23-24-20 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 7 décembre

Au point 6.2.3 : nous avons signé le contrat avec la Boîte blanche pour la prochaine année scolaire. Nous leur avons mentionné nos insatisfactions qu'ils prendront en considération lors de la prochaine prise de photos.

Au point 6.2.4 : Claudia a validé la qualité du matériel utilisé pour les albums de finissants avec la compagnie Flexoplus. Le produit final est conforme aux attentes. La compagnie Flexoplus est donc retenue pour la production des albums de finissants.

5. Parole au public

5.1 Service traiteur Merenda

Madame Mireille, la directrice aux ventes et Monsieur Léo Scozarri, propriétaire du service de traiteur Merenda, nous font la présentation de leur compagnie. Un choix de 6 repas est offert à tous les jours et varie à chaque mois. Le dernier choix du menu est le repas qui peut être commandé jusqu'à 7h00 le matin et est un choix de pâtes végétariennes. Il faut noter que le repas commandé le matin même ne sera pas accompagné de jus, d'entrée ni de dessert. Il est possible d'annuler le repas commandé jusqu'à 7h00 le matin. Un courriel avec la liste des repas commandés du jour sera envoyé à l'école par courriel à chaque matin.

Les repas sont approuvés par une nutritionniste et respecte la politique alimentaire du CSSP. Si un enfant est allergique, les choix de repas qui contiennent cet allergène ne seront pas disponibles pour cet élève.

De plus, Merenda cible une famille par école, par année afin de leur venir en aide en offrant un repas par jour à chacun de leur enfant fréquentant notre école.

Une variété de mets est offerte aux membres pour une dégustation.

6. Étude de dossier

6.1.1 Fonds à destination spéciale

Julie Côté informe les membres des soldes dans les différents projets. La ristourne des photos scolaires devrait être remise bientôt. Il s'agit de 0.75\$ par élève qui a été photographié.

Gwendoline Coquet informe les membres que la compagnie Foubrak a dû fermer sa boutique pour une période indéterminée pour des raisons de santé. Il ne sera donc pas possible d'offrir cette campagne de financement cette année.

Valérie Vincent fait part de l'intention de faire une campagne de financement au service de garde. Il s'agit de vendre des pots de fines herbes et de fleurs que les élèves auront décorés. L'OPP participera à la réalisation de ce projet.

6.1.2 Projet éducatif

La date limite pour que le projet éducatif soit approuvé par le CÉ est reporté en avril. Celui de l'école a déjà été approuvé.

La prochaine étape sera de revoir le plan d'action. Le comité est présentement en réflexion concernant ce point. L'emphasis sera mise sur les relations entre les élèves et en lien avec le SCP.

Il devra être mis en place l'année prochaine et l'année suivante, le CÉ devra l'évaluer. Un suivi sera fait à chaque rencontre du CÉ.

Une formation pour les membres du CÉ est à venir. Ils auront de 3 à 4 semaines pour y assister une fois qu'elle sera rendue disponible.

6.2.1 Approuver la grille-horaire 2024-2025

Il n'y a pas de changement à la grille-horaire 2024-2025.

Il est proposé par Annick Bernier, secondée par Laurie Fradette, d'approuver la grille-horaire telle que présentée.

CÉ-23-24-21 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.2 Approuver la grille-matière 2024-2025

La grille-matière est en lien avec le régime pédagogique. Pour l'année 2024-2025, ECR a été remplacé par CCQ.

Il est proposé par Cindy Villeneuve-Asselin, secondée par Karine Limoges, d'approuver la grille-matière telle que présentée.

CÉ-23-24-22 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.3 Approuver le service de traiteur 2024-2025

Les commentaires recueillis auprès des élèves, du personnel et des parents concernant le service de traiteur les Petits chefs sont plutôt mitigés. Les repas sont appréciés des grands mais moins des petits. Selon un sondage effectué auprès des parents de l'école, 50% sont satisfaits de ce traiteur.

Le service de traiteur Merenda a su se démarquer lors de sa présentation en début de soirée. Les repas ont l'air appétissant et ils ont bon goût. Le traiteur offre une grande variété de repas. Étant donné le grand territoire qu'il dessert, nous croyons qu'il se doit d'être bien organisé et fiable.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Hubert Corriveau, d'approuver le service de traiteur Merenda conditionnellement à ce que les prix n'augmentent pas de plus de 0,50 \$.

CÉ-23-24-23

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.3.1 Demande de financement pour le projet de la cour d'école

Le projet d'ombrage de la cour d'école est estimé à environ 51 103.62 \$. Josée Dufresne et Mathieu Martel ont travaillé conjointement afin de soumettre différentes demandes de financement avec l'aide de Madame Adèle Côté Marchand du CISSS qui accompagne les écoles pour les demandes de dons.

Une demande de don de 20 000 \$ a été envoyée à Fondation TD..Une autre demande a été faite auprès de la Fondation des Canadiens, avec la collaboration de la Banque Nationale, pour un montant pouvant aller de 20 000 \$ à 50 000 \$. Nous attendons une réponse vers la fin mars.

La fondation Desjardins serait également compatible avec notre besoin. Une demande de don sera envoyée.

Certaines idées sont mentionnées afin de trouver des commanditaires soit pour des dons ou pour avoir une expertise pour notre projet. Nous pourrions faire une demande de commandite à la ferme Guyon pour des arbres ou solliciter une compagnie d'excavation pour nos travaux.

Monsieur Luc Laforge propose de faire une demande de don auprès de notre député. La ville offre également le Programme de plantation d'arbres. L'école pourrait recevoir des arbres matures en adhérant à ce programme.

6.3.2 Formation des membres du CÉ

Gwendoline Coquet rappelle aux nouveaux membres qu'il est important de faire les formations pour les membres du CÉ. Le lien pour ces formations se trouve sur le Teams du CÉ.

6.3.3 Mesures transitoires visées par le plan de répartition

Ce point a été abordé lors de la parole au public.

6.4.1 Semaine de la persévérance

La semaine prochaine, l'école soulignera la semaine de la persévérance. Étant donné que le jeudi et vendredi sont des journées pédagogiques, nous prolongerons la durée jusqu'au mardi suivant.

Un élève par classe recevra un diplôme de la persévérance. Une cérémonie aura lieu au gymnase afin de remettre le diplôme aux 3 élèves de 6e année choisis.

L'OPP préparera une chaine de la persévérance qui sera installée à la salle polyvalente.

6.4.2 Semaine du personnel

La semaine du personnel sera soulignée durant la semaine du 26 février. Josée Dufresne et l'OPP offriront quelques surprises au personnel lors de cette semaine.

Un courriel sera envoyé aux parents afin de les inviter, eux et leurs enfants, à faire parvenir des messages de gentillesse au personnel de leur choix.

6.4.3 Dépistage dentaire (les scellants 30-31 janvier)

Voici les résultats du dépistage dentaire qui a eu lieu auprès des élèves de 2e année :

-Nombre d'élèves dépistés pour le besoin de scellants: 55

-Nombre total de dents scellées: 119

Compte tenu des frais de 50\$ chargés par dent scellée chez le dentiste, c'est une économie totale de 5950\$ que les parents ont fait.

6.4.4 L'école de la vue (1 février)

Le dépistage a été offert à la majorité des élèves du préscolaire. Celui-ci a permis d'identifier un élève qui a un trouble de la vue.

7. Parole à l'OPP

Gwendoline Coquet informe que l'OPP fabriquera la chaine de la persévérance qui sera installée à la salle polyvalente lorsqu'elle sera prête. Les languettes de papier qui serviront à la confection ont été remises à toutes les classes.

L'OPP aidera à la mise en terre des fines herbes et des fleurs pour la campagne de financement au service de garde.

Il préparera aussi de petites bouchées qu'il offrira à tout le personnel lors de la semaine de reconnaissance du personnel.

8. Varia

8.2 Circulation autour de l'école

Depuis quelques temps, nous remarquons qu'il y a beaucoup de parents qui débarquent leur enfant sur la rue devant l'école et les laissent traverser un peu partout. La circulation devient difficile pour les autobus et les automobilistes et non sécuritaire pour les élèves.

Aussi, les parents se stationnent à l'entrée du stationnement des employés, ce qui n'est pas sécuritaire vu les va et vient des employés et l'espace restreint.

L'école a fait plusieurs rappels aux parents mais la situation ne s'améliore pas.

Une demande a été faite auprès de la ville de Carignan afin de les sensibiliser à la problématique que nous vivons et dans le but de trouver une solution et d'assurer la sécurité des élèves autour de l'école. Monsieur Luc Laforge nous informe que notre demande a été remise au comité de la circulation de la ville. Les membres de ce comité se rencontreront la semaine prochaine pour en discuter mais des pistes de solution ont déjà été émises. À suivre.

8.2 Gestion des risques

Mathieu Martel enverra à tous les membres un avis de l'Association des pédiatres concernant la gestion des risques. Nous en rediscuterons lors d'un prochain CÉ lorsque tous les membres en auront fait la lecture.

9. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 11 avril à l'école du Parchemin. À 20h52, il est proposé par Annick Bernier, secondée par Karine Limoges de lever la présente séance.

CÉ-23-24-24

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Gwendoline Coquet, Vice-présidente

Josée Dufresne, Directrice

Date